



25

25 septembre. A 18h30 pour être précis !
C'est le jour où nous convions tous les nouveaux arrivants de Marssac à une rencontre informelle et conviviale. Nous souhaitons faire connaissance et profiter de ce moment pour répondre à toutes leurs questions.

33

C'est le numéro d'un de nos 50 engagements de campagne : budgéter, installer et mettre à disposition des marssacois un panneau lumineux d'informations.

31

Là encore, le numéro d'un autre engagement de campagne : poser la première pierre de notre complexe omnisports en 2015. Engagement tenu pour ce projet qui va changer le visage de notre commune.

0

% C'est, pour la cinquième année consécutive, le taux d'augmentation des impôts communaux que le Conseil Municipal a voté lors de la séance du vote du budget 2015.

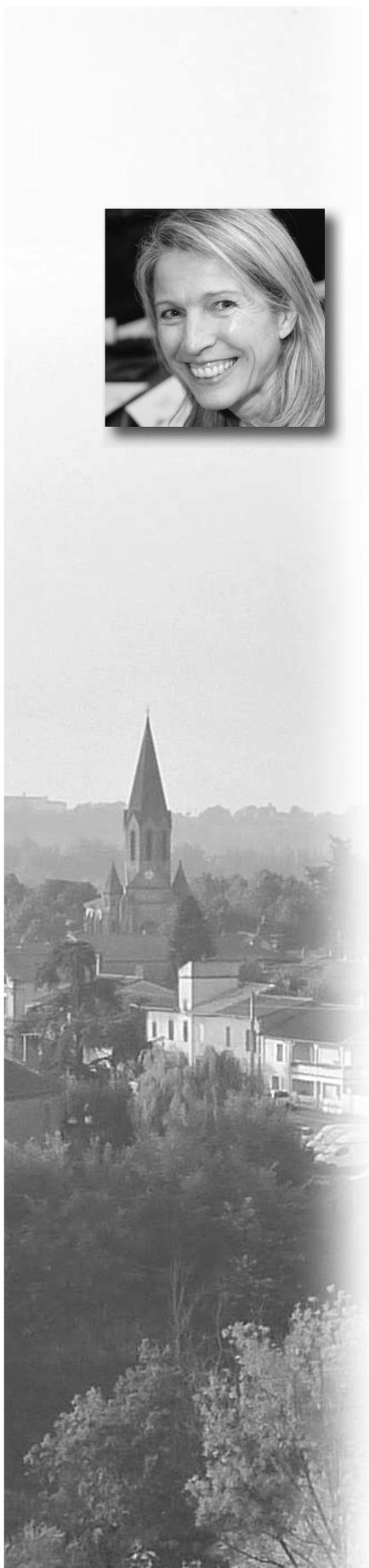
18

18 septembre. C'est la date de la soirée astronomie à laquelle vous êtes toutes et tous conviés. Quelques heures pour lever la tête et essayer de mieux comprendre l'univers qui nous entoure.

28

Et le 28, pour finir ! Le 28 juin où vous êtes toutes et tous invités à une première à Marssac : une séance de cinéma gratuite et en plein air...

Je vous souhaite un très bel été.
Anne-Marie Rosé



[sommaire]

Les travaux sur notre commune	p 3 & 4
Bilan 2014 et budget 2015	p 5
Compte-rendu du Conseil Municipal	p 6 à 12
L'apprentissage de la conduite	p 13
Ariane, un fil de sécurité	p 13
Un panneau lumineux d'information installé place du Barry	p 14
Portes ouvertes au Marssac Rugby XIII	p 14
Désherber devant chez soi, c'est l'affaire de chacun	p 15
Envie de pratiquer du Yoga cet été à Marssac ?	p 16
Wa-Jutsu	p 16
Cinéma en plein air gratuit	p 17 & 19
Pétanque et finale du top 14 avec le rugby à XV	p 18
Résultats de la tombola 2015 du Comité des Fêtes	p 19
Les sorties nature de l'Agglo	p 20
Soirée astronomie	p 21
Des retrouvailles : 71 ans après !	p 22
Marssac Volley	p 23
Friperie de Marssac : l'été est là !	p 23
L'abeille & sa vie secrète	p 24
Foot : Marssac, Rivières, Sénouillac, Rives Du Tarn	p 24
Accueil des nouveaux marssacois	p 25
Randonnées nocturnes Marssac Aventure	p 25
Assemblée Générale de l'ADMR	p 25
Prendre le bus cet été	p 26
VTT et marche avec Marssac Aventure	p 26
Horaires d'été de votre Mairie	p 27
Le CCAS communique	p 27
Après-midi récréatif	p 27
Libération : 70 ans après	p 28
Consultation du public sur l'eau	p 29
Fête de l'école	p 30 & 31
Numéros utiles	p 30
Visite de la chocolaterie «Excellence»	p 32
Bibliothèque « La Vieille Cantine »	p 33
Merci du CMJ	p 33
Fête de la St Quil, c'est pour fin août !	p 34
Fêtes de printemps : retour en images	p 35 & 36

Précision

Marssac info, journal municipal d'information
Directrice de la publication : Anne-Marie Rosé
Coordination de la rédaction : P. Crépin, T. Stéfanon avec la participation des commissions municipales et des associations
Création et mise en page : P. Crépin
Tirage : 1600 ex
Distribution : par nos soins
Papier entièrement recyclé
Impression : Sorep Albi
Dépot légal en cours

Votre Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi et jeudi
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Vendredi
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi matin de 8h30 à 12h

Tél 05 63 55 40 47
Fax 05 63 53 10 15
accueil@marssac-sur-tarn.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Mme Catala, assistante sociale,
reçoit sur rendez-vous le mardi de
9h30 à 12h. Tél : 05 63 48 17 20

à vous !

Vous souhaitez donner votre point de vue, proposer ou animer des rubriques... contactez

Pascal Crépin
06 37 74 30 54
pascal.crepin@wanadoo.fr

ou

Thierry Stéfanon
06 23 87 24 98
thierry.stefanon@wanadoo.fr

LA DÉPÊCHE

Paulette Cluzel, correspondante de la Dépêche pour la commune de Bernac depuis 2010, assure également le

poste de correspondante pour la commune de Marssac. Vous pouvez lui transmettre vos brèves ou vos articles et photos pour les activités ou les événements que vous organisez et pour lesquels vous souhaitez une parution en page locale sur la Dépêche.

La Grèze - 81150 BERNAC - tél 05 63 55 22 81 - popojournal@outlook.fr

Le Tarn Libre

Marssac Info

Envoyez vos articles et vos photos à
Christine Balazard : christine.balazard@wanadoo.fr

Envoyez vos articles et vos photos à Pascal Crépin :
pascal.crepin@wanadoo.fr

Vous souhaitez communiquer, vous êtes une association, une entreprise. Vous voulez annoncer un événement, une manifestation, des résultats...



RD 988 : le futur rond-point se dessine

Les travaux vont bon train pour le futur rond-point sur la départementale. La partie sud est terminée, hors enrobé. Les travaux continuent sur la partie nord. Il est maintenant possible de bien se rendre compte des dimensions du giratoire qui mesure 12 m de diamètre. La RD 988 étant classée voie à grand gabarit, celui-ci sera doté d'un îlot central franchissable pour les convois exceptionnels.



Entretien des voiries et trottoirs

Les trottoirs de la rue de la gare s'étaient particulièrement dégradés ces derniers mois, sur la portion située entre l'entrée du lotissement des Hameaux 2 et la gare. Le revêtement a été entièrement refait et un candélabre mal placé a été repositionné.

Des travaux de point-à-point ont été également réalisés pour remettre en état les voiries mises à mal par les intempéries. Plus d'une dizaine de rues sont concernées : rue Romain Rolland, rue Saint-Exupéry, rue de Plaisance, rue de la mairie, rue de la gare, rue de la Vialette, rue des Lizes, , impasse des Parets, impasse Pinérulle, impasse de la Tancade, impasse Curie ainsi que la route de Rouffiac et le chemin de Bel air.

Les travaux sur voirie vont continuer dans les prochains jours avec la réalisation de surbaissés sur les passages piétons, au niveau des feux tricolores de la RD 988, côté Albi et côté Toulouse.





Monument aux morts : réfection du lettrage

Après un nettoyage soigneux, l'entreprise Clamouse est intervenue toute une journée pour refaire le lettrage des trente-six noms des Marssacois, morts pour la France, gravés au pied du monument aux morts. Lettres et chiffres, redorés à l'or fin, ont retrouvé tout leur éclat.



Rénovation du mur du cimetière de la rue Saint-Orens

Ce chantier de rénovation a été confié à l'association Regain dans le cadre d'un chantier d'insertion. Les travaux ont permis de remettre à jour la structure du mur ancien. Le choix a été fait de ne pas refaire de nouveau crépi mais, au contraire, de laisser respirer la pierre et de mettre en valeur le mur tel que l'avaient construit nos anciens. Les piliers en briques du grand portail seront également rénovés dans le même esprit.

Fleurissement d'été

Plusieurs jours ont été nécessaires à nos agents pour planter bégonias, laurentias, zinnias, sunpatiens, amarantes, coréopsis, rudbeckias et autres plantes qui vont agrémenter nos espaces verts, place du Barry, rue des Trincades et dans les massifs de la mairie et de l'église.

Les jardinières de la rue de Florentin accueillent pour leur part Bidens jaunes, Géraniums lierre rouge et Ipomées vertes. L'été sera multicolore à Marssac.

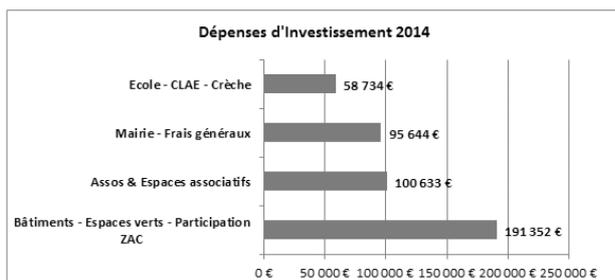
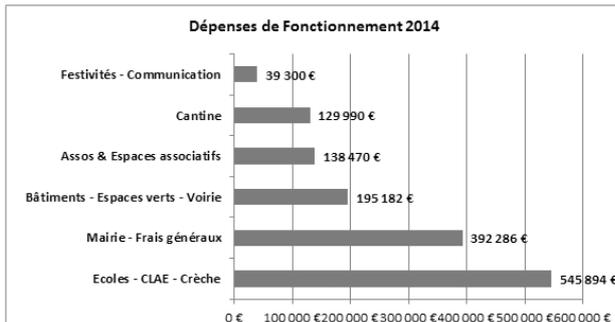
Bilan 2014



A quoi a servi notre argent ?

En 2014 la commune a engagé 1 887 485 € de dépenses, dont 1 441 122 € en fonctionnement et 446 363 € en investissement.

La présentation ci-dessous permet de cerner leur répartition par domaine d'affectation.



En 2014, plus du 1/3 des dépenses cumulées (fonctionnement + investissement) ont été consacrées aux services aux familles, une volonté affirmée de l'équipe municipale depuis plusieurs années. Les actions engagées concernent la crèche, l'école, la cantine, le CLAE et le Centre de Loisirs. Autre priorité de notre équipe : la qualité du cadre de vie et du lien social au sein de notre commune qui concerne 1/3 des dépenses cumulées. Ces dépenses concernent l'entretien des bâtiments et des espaces verts, le fleurissement, les associations et les équipements nécessaires à leur développement, la communication et les festivités en direction de la population.

A noter : les dépenses « Voirie-pluvial, éclairage public, propreté » ne figurent pas dans ces tableaux car la compétence a été transférée à la C2A. Elles restent cependant un poste important. Leur montant (fonctionnement et investissement cumulés) a été estimé à 348 000 €/an. Cette somme fait l'objet tous les ans d'une retenue sur l'allocation de compensation versée par l'agglomération à la commune.

Budget 2015

Le budget 2015 s'inscrit dans un environnement de plus en plus contraignant, marqué par de nouvelles charges obligatoires imposées par l'Etat (nouveaux rythmes scolaires, charge des frais d'instruction des autorisations d'urbanisme transférée de la DDT aux communes, revalorisation des salaires des agents de catégories C, hausse des cotisations sociales...). Dans le même temps la diminution des dotations versées par l'Etat à la commune s'accroît fortement.

Malgré cela la gestion rigoureuse que nous avons eue jusqu'ici nous a permis de maintenir la qualité de vie dans notre commune tout en constituant les réserves d'épargne indispensables pour les projets d'avenir. C'est cette politique qui nous permet de tenir le cap de nos engagements.

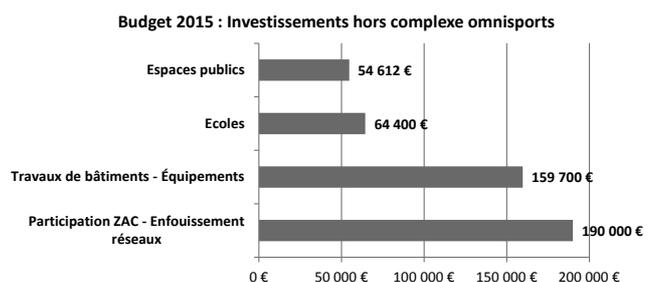
Pas d'augmentation des taux communaux des impôts locaux qui restent inchangés depuis 2011.

Lancement des travaux du futur complexe omnisport avec inscription d'une ligne budgétaire de 1.087 281€ en investissement cette année.

Maintien d'une enveloppe de 495 000 € euros pour les autres investissements nécessaires.

Le complexe omnisport : investir pour préparer l'avenir

Les projections de l'INSEE montrent que notre commune pourrait atteindre le cap des 3500 habitants d'ici 2020. Sans équipement sportif de qualité elle ne saura répondre aux besoins des générations futures. Le complexe omnisport que nous allons construire comprend une salle omnisport de 1100m² et un dojo d'entraînement de 210m². Il répond aux normes développement durable de la RT 2012 et aux normes handicap. Son coût est estimé à 2 215 700 € HT. Son intérêt a été d'ores et déjà reconnu par le Conseil Départemental et le Conseil Régional qui nous ont accordé respectivement 400 000 € et 300 000 € de subventions. L'importance de l'opération nous a amené à voter une autorisation de programme étalée sur trois exercices, de 2015 à 2017.



- CONSEIL MUNICIPAL n°15/02 -

Compte rendu de séance
Du Jeudi 26 mars 2015
Ouverture de séance à 18h30

L'an deux mille quinze, le jeudi vingt-six mars, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Anne-Marie ROSÉ, Maire.

Présents : Anne-Marie ROSÉ, Maire.
Pascal CRÉPIN, Dominique FERRIERE, Joël LOUP, Thierry MALLÉ, Lydie PICARONIE, Adjoint
Fanny BOULZE, Jacqueline DEÏDE-ROBERT, Morgane DESMAZES, Bruno DORÉ, Elise FARGIER, Michel GASC, Jean GUILHEM, Anne PIEROT, Jean-Pierre PUJOL, Gilbert ROCHE, Christelle SUAU, Conseillers Municipaux.

Absents excusés et représentés :

Christelle CARRIERE représentée par Lydie PICARONIE
Jean-Pierre CASSAGNES représenté par Jean-Pierre PUJOL
Myriam DELARUE représentée par Michel GASC
Aline GARTNER représentée par Anne PIEROT
Pascal PECHARMAN représenté par Joël LOUP
Thierry STEFANON représenté par Jean GUILHEM

Secrétaire de séance : Lydie PICARONIE

Approbation du compte-rendu de la séance du 29 janvier 2015

Le compte-rendu de la séance du 29 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR :

Finances

1. Compte administratif 2014
2. Compte de gestion
3. Affectation du résultat
4. Vote du taux d'imposition 2015
5. Budget primitif 2015
6. Opération complexe omnispport : (AP/CP)
7. Demande de subvention complémentaire DETR
8. Demande de subvention Conseil Général
9. Vente d'une tondeuse-tracteur

Personnel

10. Contrat animateur Conseil Municipal Jeune
11. Nouveau Contrat Aidé (CUI ou CAE)

Marchés publics

12. Lancement du marché du complexe omnispport
13. Marché de fourniture des repas à la cantine Urbanisme
14. Acquisition à l'euro symbolique de deux parcelles – Rue de La Barthe

Divers

15. PL-Pôle Funéraire Public de l'Albigeois – Modification des statuts

Questions diverses

Rajout d'une délibération autorisée par le Conseil Municipal

1. Mise à disposition de la commune, à titre gratuit, d'un véhicule utilitaire neuf

1 – COMPTE ADMINISTRATIF 2014

Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué aux finances, rappelle qu'il a proposé à tous les élus une réunion de présentation du compte administratif 2014 qui s'est tenue le 23 mars 2015. Suite à cette réunion le détail des sections de fonctionnement et d'investissement du compte administratif 2014 leur a été également transmis.

Il soumet à l'approbation du conseil municipal le compte administratif du budget général pour l'exercice 2014 :

Section de fonctionnement :

Les dépenses s'élèvent à	1 441 122.52 €
Les recettes s'élèvent à	1 853 542.03 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice	412 419.51 €
Excédent antérieur	786 966.85 €
Excédent cumulé	1 199 386.36 €

Section d'investissement :

Les dépenses s'élèvent à	446 363.10 €
Les recettes s'élèvent à	521 838.26 €
Excédent d'investissement de l'exercice	75 475.16 €
Déficit antérieur reporté	- 240 315.04 €
Déficit d'investissement cumulé	- 164 839.88 €

Madame le Maire, conformément à la loi, quitte la séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte administratif,

0 abstention
2 voix contre
21 voix pour

2 – COMPTE DE GESTION 2014

Monsieur Joël LOUP, adjoint délégué aux finances, soumet à l'approbation du conseil municipal le compte de gestion 2014 du budget général de la Commune de Marssac sur Tarn présenté par le Trésorier d'Albi Ville et Périphérie qui reprend dans ses écritures tous les titres de recettes émis et tous les mandats de paiement ordonnancés, ainsi que toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures pour 2014.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité ;

- APPROUVE le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2014. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

3 – AFFECTATION DU RESULTAT 2014

Fonctionnement

Recettes de l'exercice (F2)	1 853 542.03 €
Dépenses de l'exercice (F1)	1 441 122.52 €
Excédent de fonctionnement de l'exercice (F3=F1-F2)	412 419.51 €
Excédents antérieurs reportés (F4)	786 966.85 €

Excédent de fonctionnement cumulé (F5=F3+F4)
1 199 386.36 €

Investissement

Recettes de l'exercice (I2)	521 838.26 €
Dépenses de l'exercice (I1)	446 363.10 €
Excédent d'investissement de l'exercice (I3=I2-I1)	75 475.16 €

Déficit antérieur reporté (I4) - 240 315.04 €
Déficit d'investissement cumulé (I5=I3+I4)
- 164 839.88 €

RAR en recettes (I6)	-
RAR en dépenses (I7)	207 212.32 €
Solde des RAR (I8=I6-I7)	207 212.32 €
Déficit d'investissement cumulé (I5)	164 839.88 €
Soldes des RAR (I8)	207 212.32 €
Besoin de financement (I9)	372 052.20 €

Affectation du résultat

Excédent de fonctionnement cumulé (F5)
1 199 386.36 €

Besoin de financement (I9) 372 052.20 €

Affectation en investissement 372 052.20 €

Excédent de fonctionnement reporté 827 334.16 €

Le Conseil Municipal, avec 2 abstentions et 21 voix pour

- APPROUVE l'affectation des résultats ci-dessus.

4 – OPERATION N° 539 «COMPLEXE OMNISPORTS» - CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT (AC/CP)

Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué aux finances, rappelle que les articles L 2311-3 et R 2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux opérations pluriannuelles. L'autorisation de programme (AP) constitue la limite

supérieure du financement global d'un équipement ou d'un programme d'investissement donné.

Les crédits de paiement (CP) votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

Le vote de l'autorisation de programme est une décision budgétaire, de la compétence du conseil municipal, et doit être accompagné d'une répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement et d'une évaluation des ressources envisagées pour y faire face.

L'équilibre annuel budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement inscrit au budget. Ce dispositif est particulièrement adapté pour les opérations d'équipement de grande ampleur dont la réalisation est répartie au minimum sur deux exercices.

Il est proposé au Conseil Municipal de créer une opération ayant un caractère pluriannuel au titre d'une autorisation de programme ouverte en 2015 sur le budget communal pour l'opération N°539 «Complexe omnisports» et d'inscrire les crédits nécessaires au budget, conformément au tableau ci-dessous :

Autorisation de programme : Opération N° 539
Complexe omnisports

Exercice	2015	2016	2017	Montant total de l'opération
- Crédit de paiement prévisionnel	1 087 280.50	1 572 719.50		2 660 000
Recettes prévisionnelles				
- FCTVA		181 200	262 100	443 300
- Subventions	216 000	504 000		720 000
- Autofinancement	466 700			466 700
- Emprunt	330 000	700 000		1 030 000

Les crédits prévisionnels sont inscrits en fonction des éléments connus à ce jour, en dépenses et en recettes. Ils seront réajustés tout au long de la durée de vie de l'opération, en fonction notamment des montants définitifs des travaux qui ne seront connus qu'après notification des marchés publics, et en fonction du montant des subventions qui n'ont pas encore été notifiées (CNDS).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2311-3

Vu l'instruction budgétaire M14,

Entendu l'exposé des motifs ci-dessus,

- DECIDE de créer une opération ayant un caractère pluriannuel au titre des autorisations de programme (AP) ouverte en 2015 sur le budget général pour l'opération complexe omnisports,

- DECIDE d'inscrire les crédits de paiement nécessaires au budget primitif, conformément au tableau ci-dessus

5 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2015

Monsieur Joël LOUP Adjoint délégué aux finances, rappelle que les taux d'imposition communaux pour l'année 2014 s'établissaient de la manière suivante :

Taxe d'habitation	8,79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20.98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.05 %

Ces taux n'ont pas été modifiés depuis 2011. Il propose qu'ils soient maintenus au même niveau pour l'année 2015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE les taux communaux d'imposition pour l'année 2015 au même niveau que pour l'année 2014, à savoir

Taxe d'habitation	8,79 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20.98 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	70.05 %

6 – BUDGET PRIMITIF 2015

Monsieur Joël LOUP, Adjoint délégué aux finances, rappelle qu'il a proposé à tous les élus une réunion de présentation du Budget Primitif 2015 qui s'est tenue le 23 mars 2015. Suite à cette réunion le détail des sections de fonctionnement et d'investissement du Budget Primitif 2015 leur a été également transmis.

Le projet de budget primitif 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement	2 617 561.16 €
Section d'investissement	1 970 432.70 €

Section de Fonctionnement : Dépenses

Libellé	Prévisions
Charges à caractère général	506 050.00 €
Charges de personnel	781 400.00 €
Autres charges gestion courante	337 100.00 €
Total charges de gestion des services	1 624 550.00 €
Charges financières	47 377.66 €
Charges exceptionnelles	3 000.00 €
Dépenses imprévues	50 000.00 €
Total dépenses réelles	1 724 927.66 €

Virement à la section d'investissement	890 783.50 €
Opérations d'ordre (amortissements)	1 850.00 €
Total Dépenses de Fonctionnement	2 617 561.16 €

Section de Fonctionnement : Recettes

Libellé	Inscriptions
Atténuation de charges	5 000.00 €
Produits des services	135 600.00 €
Impôts et taxes	1 190 887.00 €
Dotations, Participations :	382 470.00 €
Autres produits :	800.00 €
Produits financiers	15 070.00 €
Intérêts dette récupérable	
Produits exceptionnels	400.00 €

Sous Total 1 730 227.00 €

Opérations d'ordre (travaux en régie)	60 000.00 €
Excédent de fonctionnement reporté (I11)	827 334.16 €

Total Recettes de Fonctionnement cumulées 2 617 561.16 €

Section d'investissement : dépenses

Libellé	RAR* 2014	Nouveaux Crédits
Salle omnisports	50 000.00 €	1 037 280.50 €
Parc	10 000.00 €	
Travaux bâtiments 2014	10 000.00 €	
Travaux aux écoles 2014	3 700.00 €	
Matériel 2014	11 600.00 €	
Mobilier 2014	9 000.00 €	
Espaces publics 2014	14 912.32 €	13 000.00 €
Toiture rue du Nord	17 000.00 €	
Stade Désiré Gach 2014	5 000.00 €	
Achat de terrains	4 000.00 €	
Enfouissement réseaux Av d'Albi	72 000.00 €	
Informatique 2015		11 000.00 €
Travaux aux écoles 2015		49 100.00 €
Bâtiments communaux 2015		67 000.00 €
Aire de jeu «les tilleuls»		3 700.00 €
Ateliers		3 100.00 €
Eglise/cimetières		51 600.00 €
Stade Désiré Gach 2015		6 200.00 €
Stade Saint Maury 2015		15 000.00 €
ZAC - Participation travaux 2015		118 000.00 €
Total opérations	207 212.32 €	1 374 980.50 €
Capital d'emprunts		101 300.00 €
Dépenses imprévues d'investissement		50 000.00 €
Opérations d'ordre		60 000.00 €
Opérations patrimoniales		12 100.00 €
Déficit d'investissement reporté		164 839.88 €
Total Dépenses d'investissement	207 212.32 €	1 763 220.38 €
Total général Dépenses d'Investissement		1 970 432.70 €

Section d'investissement : recettes

Libellé de l'opération	RAR* 2014	Nouveaux Crédits
Subventions	0.00 €	234 000.00 €
Etat - DETR		18 000.00 €
Conseil Général (salle omnisport)		126 000.00 €
Conseil Régional (salle omnisport)		90 000.00 €
Emprunt bancaire		330 000.00 €
		330 000.00 €
Dotations	0.00 €	466 052.20 €
FCTVA		54 000.00 €
Taxe aménagement		40 000.00 €
Exc. de fonct. Capitalisé affecté en investissement		372 052.20 €
Dette récupérable		30 347.00 €
Sous Total		1 060 399.20 €
virement de la section de fonctionnement		890 783.50 €
Produit des cessions		5 300.00 €
Opérations d'ordre (amortissements)		1 850.00 €
Opérations patrimoniales		12 100.00 €
Total Recettes Investissement		1 970 432.70 €
Total général Recettes d'Investissement		1 970 432.70 €

Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal
approuve le budget
primitif,
- 6 abstentions
- 0 voix contre
- 17 voix pour

*RAR : reste à réaliser

7 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2015 – PROJET N°2

Un dossier de demande de subvention a été déposé en préfecture en janvier, concernant la sécurité, l'accessibilité et la rénovation des bâtiments communaux. Il est proposé au Conseil de présenter un deuxième dossier qui portera sur les opérations suivantes : réfection du crépi du mur du cimetière de la rue Saint-Orens - Sécurité des bâtiments communaux : démolition de l'ancien préfabriqué des «Amis de cartes», et remplacement du dispositif de protection contre la foudre installé sur le clocher de l'église (paratonnerre + parafoudre).

Le plan de financement s'établit comme suit :

Dépenses

Démolition du préfabriqué	
1 158.00 €	
Dispositif de protection contre la foudre	8 280.00 €
Crépi du mur du cimetière Saint-Orens	16 492.00 €
Total HT	25 930.00 €
TVA	5 186.00 €
Total TTC	31 116.00 €

Recettes

DETR - subvention - 40 %	10 372.00 €
Fonds propres	15 839.81 €
FCTVA	4 904.19 €

Total TTC **31 116.00 €**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
- AUTORISE Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre de la D.E.T.R. 2015 au taux de 40 %.

8 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

Cette délibération est annulée.

9 – VENTE D'UNE TONDEUSE TRACTEUR

Un nouveau tracteur-tondeuse a été acheté en 2014. Il est proposé au Conseil Municipal de revendre l'ancien au prix de 4 800 €.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE Madame le Maire à revendre l'ancien tracteur tondeuse au prix de 4 800 €.

10 – ANIMATION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Madame Lydie PICARONIE, Adjointe en charge des affaires sociales, rappelle que chaque année, depuis 2009, le conseil municipal autorise le recrutement d'un vacataire pour l'animation du Conseil Municipal

Jeunes. Ce recrutement a été autorisé sur une durée maximale de 50 h en 2009 (50 h réellement faites et réalisées), 75 heures en 2010 (58 h réellement faites et rémunérées), 50 h en 2011 (32 h réellement faites et rémunérées), 50h en 2012 (44 h réellement faites et rémunérées), 50 h en 2013 (45 h réellement faites et rémunérées) et 50 h en 2014 (36 heures réellement faites et rémunérées).

Elle précise que le planning prévisionnel d'animation pour l'année 2015 fait apparaître un besoin de 50 heures maximum d'accompagnement pour les jeunes élus du Conseil Municipal.

Elle propose en conséquence le renouvellement du contrat de vacation pour l'année 2015 à hauteur de 50 heures.

L'animateur sera rétribué sur la base d'un emploi d'Adjoint d'Animation de 2ème classe, échelle 3. Il produira un relevé justificatif des heures travaillées par trimestre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- AUTORISE, Madame le Maire à signer un contrat de vacation entre la commune et l'animateur du Conseil Municipal Jeunes, pour un maximum de 50 heures sur l'année 2015.

11 – CONTRAT AIDE – CUI-CAE

Suite au départ à la retraite d'un agent d'entretien, il est proposé d'ouvrir un poste sous forme de contrat aidé de droit privé (C.A.E. - C.U.I.), pour une année, renouvelable un an.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide la création d'un poste de type CUI-CAE pour une durée d'un an renouvelable une fois.

Charge Madame le Maire de signer tout document relatif à cet emploi.

12 – LANCEMENT DU MARCHÉ DE TRAVAUX – COMPLEXE OMNISPORTS

Madame le Maire indique que le projet de complexe omnisport en est à la phase PROJET et que le budget prend en compte la construction du complexe omnisport sur les années 2015 et 2016.

Elle rappelle les différentes étapes de ce projet qui comprend une salle omnisport et un dojo d'entraînement :

- Par délibération du 12 avril 2010, le Conseil Municipal a décidé de l'implantation du futur complexe omnisport sur le terrain situé dans la ZAC du Bourdelas, section AD n° 285

- Le lancement du marché de maîtrise d'œuvre a été acté par délibération du conseil municipal le 30 novembre 2012

- Le comité de suivi du projet composé de sept élus a retenu le cabinet d'architectes A.A.T.C. pour assurer la maîtrise d'œuvre le 21 mai 2013

- Le plan de financement a été approuvé en conseil municipal le 26 avril 2014, et son ajustement approuvé le 29 septembre 2014, pour un montant prévisionnel du marché de 2 216 000 € HT, soit 2 660 000 € TTC

- Les demandes de subventions ont été présentées au Conseil Général, au Conseil Régional et au Centre National pour le Développement du Sport.

Le Conseil Général a notifié sa décision le 23 décembre 2014 pour un montant de 426 793 €

Le Conseil Régional a notifié sa décision le 9 février 2015 pour un montant de 300 000 €

Par ailleurs, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a également octroyé à la commune un fond de concours d'un montant de 40 000 € pour cette opération

Le montant de la subvention demandée au Comité National du Développement du Sport n'est pas connu à ce jour

- Le détail du projet a été présenté aux élus par le cabinet d'architecte AATC le 25 septembre 2014 et le 19 janvier 2015

-Le permis de construire a été délivré le 02 mars 2015

Elle informe les élus qu'il convient maintenant de lancer la consultation des entreprises.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le lancement de la consultation des entreprises.

13 – LANCEMENT DU MARCHÉ DE SERVICES CONFÉCTION ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA CANTINE SCOLAIRE

Madame le Maire rappelle que par délibération du 30 novembre 2012, le Conseil Municipal a décidé de fermer la cuisine de la cantine scolaire à la fin de l'année scolaire 2012-2013, et de lancer un marché de services selon la procédure adaptée pour la fourniture et la livraison des repas en liaison froide à compter de septembre 2013.

Ce marché a été conclu pour une durée de un an renouvelable une fois. Il se termine à la fin de l'année

scolaire.

Madame le Maire propose de relancer un marché dans les conditions suivantes :

Marché à bons de commande passé en application de l'article 77 du code des marchés publics sans montant minimum.

Montant maximum pour une année : 100 000 € Hors taxes.

Durée maximum 2 ans.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le lancement de la consultation des entreprises.

14 – ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE DEUX PARCELLES SITUÉES RUE DE LA BARTHE

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des demandes de Messieurs BOS et CAZENEUVE, domiciliés rue de La Barthe, qui souhaitent céder à la mairie, à l'euro symbolique, des délaissés sur la voirie communale leur appartenant.

Selon le document d'arpentage établi par M. GUIBERT, Géomètre Expert DPLG, en date du 03/11/2011, les parcelles concernées sont :

- Section AH n° 400 d'une superficie de 35ca appartenant à M. et Mme CAZENEUVE Pierre

- Section AH n° 402 d'une superficie de 28ca appartenant à M. BOS Christian

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ACCEPTE l'acquisition amiable, à l'euro symbolique, des parcelles n° 400, d'une superficie de 35ca, et 402, d'une superficie de 28ca, de la section AH ;

- DECIDE de classer ces parcelles dans le domaine public ;

- AUTORISE Madame le Maire à signer l'acte notarié à intervenir ainsi que toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération ;

- ACCEPTE la prise en charge des frais notariés afférents à cette affaire.

15 – SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE « POLE FUNÉRAIRE PUBLIC DE L'ALBIGEOIS (SPL-PFPA) – MODIFICATION DES STATUTS

Le conseil d'administration de la SPL-PFPA s'est réuni le 30 janvier 2015 avec à l'ordre du jour l'examen «d'un projet de changement du mode d'administration et de direction de la société avec adoption de

la formule de gestion par un directoire et un conseil de surveillance et présentation du projet de statuts modifiés».

La création d'un conseil de surveillance (article 19 et suivants des statuts) en lieu et place d'un conseil d'administration, et d'un directoire (article 15 et suivants des statuts) qui exercera ses fonctions sous le contrôle du conseil de surveillance, constituent des modifications des structures des organes délibérants au sens de l'article L 1524-1 du code général des collectivités territoriales.

La création d'un conseil de surveillance et d'un directoire permettraient une gestion plus collégiale de la société et donc un meilleur partage et contrôle des décisions.

Le conseil d'administration ayant pris la décision d'engager cette procédure de modification des statuts, il convient que chaque collectivité territoriale, et donc notre commune, se prononce par délibération sur ces modifications. Le projet de statut qui nous a été transmis et dont vous avez pu prendre connaissance sera annexé à notre délibération.

Cette délibération permettra alors aux représentants des communes d'exprimer par leurs votes, lors d'une assemblée générale extraordinaire (article 32 des statuts), la décision de notre conseil municipal.

Madame le Maire propose donc d'approuver la modification des statuts proposés

Après avoir entendu le présent exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'APPROUVER la modification des statuts tels qu'annexés à la présente délibération

La présente délibération sera transmise au préfet du Tarn avec, en annexe, le projet de statuts sur lequel le conseil s'est prononcé.

16 – MISE A DISPOSITION DE LA COMMUNE, A TITRE GRATUIT, D'UN VEHICULE UTILITAIRE NEUF

Madame le maire informe les élus qu'il est possible de passer une convention avec une société spécialisée pour la mise à disposition, de la commune, à titre gratuit, d'un véhicule utilitaire pour le service technique. Plusieurs mairies du Tarn se sont déjà engagées dans ce type d'opération qui est financée par les contrats publicitaires que la société passe avec des entreprises locales. La commune doit assurer pour sa part les frais d'assurance, d'entretien et carburant. Des frais supplémentaires doivent être supportés lorsque le véhicule mis à disposition est un véhicule électrique.

Madame le Maire souhaite recueillir l'avis du conseil sur l'opportunité de passer une convention de location pour la mise à disposition de la commune, à titre gratuit, d'un véhicule utilitaire neuf financé par les contrats publicitaires passés avec les entreprises locales par la société propriétaire du véhicule.

Le Conseil Municipal, après délibéré, à l'unanimité Approuve le principe d'une convention de location à passer avec une société spécialisée pour la mise à disposition de la commune à titre gratuit d'un véhicule utilitaire neuf financé par les contrats publicitaires.

Séance levée à 22H

Installation d'un panneau lumineux d'information place du Barry



Un panneau lumineux d'informations vient d'être installé place du Barry, à l'angle de la Caisse d'épargne. Outil dynamique et réactif pour une information continue, il vient renforcer les moyens d'informations déjà en place sur la commune (panneaux d'affichage, site, journal municipal). Sa gestion sera assurée directement par la municipalité et il permettra la diffusion régulière, et en temps réel, d'informations municipales et associatives.

Il reste encore des travaux de raccordement à faire pour le rendre tout à fait opérationnel. Une fois ceux-ci terminés, les premiers messages pourront s'afficher et notre panneau remplira pleinement son rôle de relais d'informations au service de la population.

A noter : le règlement relatif aux conditions de diffusion des messages et le formulaire de demande de diffusion des messages seront à la disposition des associations de Marssac à l'accueil de la mairie. Ils seront également consultables sur notre site : www.marssac-sur-tarn.fr.



Marssac Rugby XIII fait ses portes ouvertes

Nous vous invitons à nous retrouver tous les samedis au stade St Maury de 10h00 à 12h00.

Encadrés par des éducateurs diplômés, tous les enfants (filles ou garçons) âgés de 4 à 12 ans pourront venir découvrir le rugby à XIII et participer aux entraînements.

Marssac Rugby XIII est un club convivial où la bonne ambiance est de mise.

Vous êtes à la recherche d'une activité ludique pour vos enfants la saison prochaine, alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé.

Et en plus, le goûter est offert.

Contact : 06 69 56 50 17 (Claude, Président du club).

Au mois de juin, portes ouvertes du Rugby à XIII

Votre article dans le prochain Marssac info de septembre



**Avant le
20 août 2015**

**Pas de fichiers en PDF
Textes sous word
Photos en JPEG**

Le tout à : pascal.crepin@wanadoo.fr



La propreté devant chez soi, c'est l'affaire de tous



L'annonce a été faite il y a quelque semaine déjà. La communauté d'Agglomération de l'Albigeois a décidé d'appliquer une mesure qui sera obligatoire très prochainement : plus aucun produit phytosanitaire de type chimique (désherbant, fongicide ou insecticide) ne sera utilisé pour éradiquer les herbes sur la voirie et les trottoirs. Des techniques alternatives peuvent être mise en œuvre, qui sont beaucoup plus respectueuses de l'environnement. Mais les résultats obtenus sont moins flagrants qu'avec l'utilisation de produits phytosanitaires et beaucoup plus coûteux en temps de main d'œuvre.

Cette situation nécessite une prise de conscience de la part de tous les Marszacois qui sont appelés à participer à cet effort collectif pour maintenir la propreté de la commune.

Dans sa séance du 1^{er} juin, le Conseil Municipal a décidé de la nécessité de rappeler, au travers d'un arrêté, les règles prescrites dans la loi et le règlement sanitaire départemental concernant les mesures de propreté des trottoirs.

Sont ainsi rappelés les points suivants :

Les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons, cours, jardins, murs et autres emplacements afin de les maintenir en parfait état de propreté.

Les propriétaires ou locataires doivent arracher l'herbe qui pousse sur leurs trottoirs. Pour effectuer ces opérations ils ne doivent utiliser aucun produit phytosanitaire chimique (désherbant, fongicide ou insecticide).

Les propriétaires ou locataires doivent ramasser les feuilles qui s'entassent sur les trottoirs et dans les caniveaux, en particulier lorsqu'elles sont mouillées donc générant un risque de glissade pour les piétons.

Cet arrêté précise également les mesures à prendre en cas de neige ou de gel.

Le document est affiché en mairie et consultable également sur le site www.marszac-sur-tarn.fr.

Envie de pratiquer du Yoga cet été à Marssac ?

L'Association Autan pour Soi vous propose au Dojo de Marssac 2 horaires les lundis 6, 20 et 27 Juillet 2015.

C'est un moment de plaisir supplémentaire pour celles et ceux qui pratiquent déjà, et ce peut être pour celles et ceux qui ne connaissent pas, l'occasion de découvrir cette discipline et l'association qui propose toute l'année des cours de YOGA, de TAI CHI CHUAN et de QI GONG. Une séance de Yoga, c'est déjà un air de vacances.

Une pré-inscription par téléphone auprès des professeurs est néanmoins indispensable afin d'organiser au mieux les séances.

Les cours seront proposés sous condition d'un nombre de 6 participants minimum.
- Pour le LUNDI 18H30 / 19H30 contactez Rachel

Pujalte 06.21.57.12.21
- Pour le LUNDI 20H30 / 21H30 contactez Martine René 06.89.49.84.16

ou par courriel à l'association en mentionnant les séances souhaitées et vos coordonnées.

Montant de la séance : 7€ pour les adhérents «d'Autan pour Soi» - 10 € pour les extérieurs

Nous vous attendons nombreux !

Le Bureau

**6 allées Jules Verne
81150 MARSSAC SUR TARN
autanpoursoi@laposte.net**

Wa-Jutsu : encore des couleurs, et une sacrée promotion !



La fin d'année approchant, les passages de grade se multiplient au Dojo. Yann, Marie-Hélène et Marcelle viennent d'obtenir la ceinture verte, tandis que Sonia et Béatrice décrochent la ceinture bleue.

Revenons un peu sur nos ceintures noires dont nous parlions dans le précédent article.

Corentin, Damien et Timothée, nos nouvelles ceintures noires 1^{er} stade des valeurs, ont démarré le Wa-jutsu en septembre 2004, hauts comme trois pommes. Ce sont maintenant des « grands », accomplis et posés ! Inutile de vous dire que cela représente aussi beaucoup d'émotion et une grande fierté pour les encadrants qui les ont suivis toutes ces années. Corentin et Timothée vont poursuivre leurs études ailleurs, en espérant trouver sur place un club de Wa-Jutsu. Damien pour sa part va aider Franck lors des nouveaux cours de Lagrave. Un bel engagement à 16 ans !

On trouve tout autant d'engagement auprès de nos 5 nouvelles ceintures noires 2^{ème} stade des valeurs : Cédric, actuel Président du club, va pour des questions éthiques laisser sa place et prendre en charge les cours enfants et adolescents, en association avec Herbert. Franck part développer son nouveau club de Lagrave en tant qu'encadrant principal, aidé par Marc qui prend en outre le poste de trésorier. Olivier pour sa part va aider François pour les cours enfants et adolescents de Terssac. Nous avons donc une belle brochette de promus « consomm'acteurs », qui ne se contentent pas de suivre les cours mais qui s'investissent dans le fonctionnement du club. Ça mérite d'être dit !

Ceux d'entre eux qui ont pu faire le déplacement ont eu la chance de recevoir mi-mai leur ceinture et leur diplôme au Dojo Central à St Jean de Védas, en la présence de Maître Quero, le fondateur de la Méthode Wa-Jutsu. Un souvenir qu'ils ne sont pas près d'oublier !

Une remise officielle aura bien sûr lieu au sein du club. Elle aura lieu le samedi 13 mai à la Salle des Sports de Lagrave lors de la fête de fin de saison. Vous y êtes tous cordialement conviés.

Au programme : démonstration des pratiquants de tous niveaux à 16 heures, suivie de la cérémonie traditionnelle de remise de ceintures pour nos nouveaux promus ceintures noires, et d'un moment de convivialité (parce que Wa-Jutsu sans convivialité n'est vraiment pas envisageable). Nous serons très heureux de partager et d'échanger avec vous lors de ces moments pour nous toujours exceptionnels.

CINEMA EN PLEIN AIR

GRATUIT

MARSSAC

DIMANCHE 28 JUIN

22H30 PLACE DE LA CHAPELLE

Projection du film :

« Qu'est ce qu'on a fait au bon dieu ? »

*Tables et chaises dispo des 19h pour
partager un repas " tiré du sac"
Café offert par la mairie*

Si mauvais temps repli Salle Municipale

MAIRIE DE MARSSAC SUR TARN ☎05 63 55 40 47

Marssac rugby XV communique

Finale

Samedi 13 Juin

Début 20h00 à :



23H00

CONCERT

Les Charrettes

Restauration sur place

RENSEIGNEMENTS / RESERVATION : 05.63.55.40.29



MARSSAC

Ecran Géant

PETANQUE

Concours Doublette

Prix : Mise du concours

Restauration / Buvette

STADE SAINT MAURY

DEBUT 10H00

8€ / Equipe



81150 LABASTIDE DE LEVIS RENSEIGNEMENTS: 07.70.70.77.22

Dimanche 28 juin, cinéma gratuit et en plein air !

Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu?



Claude et Marie Verneuil, issus de la grande bourgeoisie catholique provinciale sont des parents plutôt «vieille France». Mais ils se sont toujours obligés à faire preuve d'ouverture d'esprit... Les pilules furent cependant bien difficiles à avaler quand leur première fille épousa un musulman, leur seconde un juif et leur troisième un chinois.

Leurs espoirs de voir enfin l'une d'elles se marier à l'église se cristallisent donc sur la cadette, qui, alléluia, vient de rencontrer un bon catholique...

CINÉMA EN PLEIN AIR
Tous en scène..!




MARSSAC FAIT SON CINÉMA
DIMANCHE 28 JUN 22H30
PLACE DE LA CHAPELLE
GRATUIT

Résultats de la tombola 2015 du Comité des Fêtes

TICKET NUMERO	TICKET COULEUR	LOT
35	VERT	1 CARTON DE VIN
192	JAUNE	1 CARTON DE VIN
266	SAUMON	1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES
165	MARRON	1 BOITE DE CHOCOLAT THURIES
231	JAUNE	1 BOUTEILLE DE RICARD
294	VERT	1 JAMBON

Les lots sont à retirer avant le 27 juin 2015
Contact : Thierry STEFANON au 06 23 87 24 98



Les Sorties nature
de l'Agglo

du 27 Mai au 10 juin
2015

Gratuit!

INCLUS
WEEK-END
AU FIL
DE L'EAU
6 ET 7 JUIN

Course d'orientation
tyrolienne géante,
fabrication de nichoirs,
découverte des insectes
et des oiseaux,
conseils aux jardiniers,
visite des égouts,
balades en canoë...



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE L'ALBIGOIS



la tête dans les étoiles

Soirée astronomie

Vendredi 18 septembre 2015
stade St Maury



En partenariat avec la Mairie de Marssac, l'association Albiréo (Astronomes Amateurs Tarnais) vous propose de découvrir notre ciel.

A partir de 19h30 : exposition de panneaux concernant l'astronomie. Visite commentée

20h30 : conférence

- l'eau dans le système solaire, en particulier sous forme liquide
- missions d'exploration (Rosetta-Phylae) et (Dawn)

Observation du ciel : 3 ou 4 télescopes

Lune, Jupiter, Saturne, principales étoiles et constellations (montrés au laser), objets plus faibles : amas globulaires et amas ouverts, galaxies nébuleuse diffuses, nébuleuses planétaires, restes de supernovas.

Ceux qui ont des appareils d'astronomie peuvent les amener

- pour observer
- pour se faire expliquer leur utilisation
- pour voir l'état de leur instrument
- pour des conseils divers à leur sujet

Mairie de Marssac

Tél 05 63 55 40 47
mairie-marssac@wanadoo.fr
www.marssac-sur-tarn.fr

Renseignements : 06 71 11 97 57

Cette manifestation ne pouvant se dérouler que par temps clair, elle pourra être annulée par les organisateurs sans préavis

Des retrouvailles : 71 ans après !



Frund et d'autres élèves juifs dont Meixler...

J'avais souvent évoqué la présence de juifs à l'école de Marssac mais je précisais : « Je ne sais pas ce qu'ils sont devenus... »

Nous sommes devant le 15 de la rue du Nord à Marssac et discutons avec notre voisin. Une dame et deux messieurs, venant de la place du Barry, s'avancent vers nous. La dame nous demande où se trouve l'ancienne école de Marssac ; nous lui indiquons qu'il faut descendre la rue et que l'école est à une centaine de mètres sur

Emotion, joie, accolades, photos... 71 ans après !

René a été tout heureux de découvrir la photo de classe de 1943.

Nous nous sommes retrouvés autour d'un verre pour évoquer son parcours.

Il vit maintenant aux Etats-Unis et est revenu en France, avec son fils (le 2^{ème} Monsieur), pour refaire le parcours qu'il a suivi.

Nous sommes allés voir l'ancienne école, l'ancien presbytère, et les rives du Tarn qui ont changé depuis la réalisation du barrage de Rivières.

René et Michel étaient en Allemagne et se sont réfugiés en France lors de la persécution des juifs. Dans un premier

temps ils ont été affectés au camp de Rivesaltes puis conduits à Marssac. C'est l'Abbé Bézard qui les a accueillis avant de les confier à la famille Massoutier, d'après ce que m'a dit René. Pendant leur séjour à Marssac ils ont fréquenté l'école communale.

Leur maman qui était dans un camp à Pau est venue les rejoindre à Marssac. Leur papa a été arrêté, amené au camp de Drancy, puis déporté en Allemagne d'où il n'est pas revenu.

Quand l'armée allemande a occupé la zone libre on les a aidés à quitter la France. Ils se sont retrouvés en Irlande puis sont partis au Canada. Michel s'est fixé au Canada et René a émigré aux Etats-Unis.

Aujourd'hui René Frund porte le nom de Ronald Friend.

Il garde une reconnaissance profonde à l'Abbé Bézard pour toute l'aide qu'il leur a apportée.

Ces quelques lignes évoqueront certainement des souvenirs à tous ceux qui fréquentèrent l'école de Marssac en 1943. Si vous avez des souvenirs de la famille Frund je veux bien les recevoir pour préciser ce que fût leur séjour à Marssac.

Guy Brunet.



la gauche.

La dame précise alors :

- « Ce monsieur, en désignant le plus âgé des deux, a été à cette école ».

Je réponds :

- « Alors nous y étions ensemble ! »

Le visage du monsieur s'illumine !

Mon épouse questionne :

- « Ce monsieur est juif ? »

La dame répond :

- « Oui, il est juif ! »

J'affirme :

- « C'est Michel Frund ! »

La dame :

- « Non ce n'est pas Michel mais son frère René. »

Dans la classe il y avait effectivement deux frères, Michel et René





La saison sportive pour Marssac Volley se termine et nous préparons déjà la rentrée 2015

Après une saison de transition pour ses deux équipes alignées en championnat VLACA et en coupe, Marssac Volley Club souhaite renforcer ses effectifs.

Ce souhait s'inscrit dans la volonté d'installer le volley-ball à Marssac avec, entre autre, l'apport de la prochaine salle multisports dont les portes pourraient s'ouvrir courant 2016.

C'est pourquoi **Marssac Volley propose à tous une soirée découverte ou redécouverte de ce sport le 16 juin à 20h30 à la salle municipale.** Cette soirée sera clôturée par un pot de l'amitié. Toute personne intéressée peut recueillir plus d'information au **06.87.91.06.75** ou à **camillestephane@orange.fr**.

D'autre part Marssac Volley fera son **assemblée générale le vendredi 12 Juin à 19h00** dans la salle Astrolabe. Toute personne désireuse de prendre contact avec l'association est invitée à venir nous rencontrer.

N'hésitez pas, la pratique du volley à Marssac se déroule en championnat loisir, nous sommes ouverts à toute personne adulte voulant pratiquer ce sport en loisir.



Friperie de Marssac : l'été est là !



Samedi 13 juin 2015, vous êtes tous attendus, petits et grands, à la Friperie de Marssac, 20 avenue de Toulouse. Un grand choix de vêtements, accessoires, chaussures, etc... vous est proposé à des prix attractifs.

Horaire d'ouverture : de 9 heures à 17 heures non stop

Un rappel : tous les deuxièmes samedis de chaque mois il y a « Portes Ouvertes » toute la journée.

Les bénévoles sont là pour vous accueillir et sont à votre entière disposition.

Tél : 05.63.54.15.44

L'ASSOCIATION MARSSAC ENSEMBLE VOUS PRESENTE

A.M.E.

LA VIE SECRÈTE DES ABEILLES

DIMANCHE 7 JUIN 2015

DE 10H30 A 16H30

Avec la collaboration du syndicat Apicole du Tarn

81120 Réalmont
rucherecole81.wifeo.com

Entée libre

SALLE L'ASTROLABE A MARSSAC

L'Association Marssac Ensemble (AME) est heureuse de vous convier à une journée dédiée à la découverte d'un insecte indispensable à la vie de l'homme

L'abeille & sa vie secrète

En collaboration avec le Syndicat Apicole du Tarn

Le Dimanche 7 juin 2015
De 10 h 30 à 17 h
Salle Astrolabe à Marssac

Informations sur le métier de l'apiculteur
Débat-conférence autour du rôle de l'abeille dans la pollinisation des plantes. Dégustation de miel

Entré libre et gratuite

Pour tous renseignements :
ame810@orange.fr
ou <http://ass-marssac-ensemble.wix.com/a-m-e>



Foot : Marssac, Rivières, Sénouillac, Rives Du Tarn

La lettre du mois : C

- C comme Coupe du Midi et la défaite de l'équipe 1 face à l'US Albi dans un derby qui a attiré la grande foule au stade Rigaud.

- C comme quoi un bon derby peut passionner le plus grand nombre et permettre à Albi de rester le grand frère albigeois.

Le mot du mois : maintien

- comme le maintien assuré en promotion de ligue par notre réserve. Marssac RSRDT fera donc toujours partie des rares clubs de Midi-Pyrénées à disposer de deux équipes seniors au niveau régional.

Le chiffre du mois : 2

- comme la deuxième place au classement de l'équipe des 15 ans qui vont assurer leur maintien au niveau régional.

Côté équipe 1 :

- 2 défaites face à Portet-Carrefour et Carmaux. Le mois d'avril n'était pas le bon mois de notre équipe une avec ce derby perdu

Côté équipe 2 :

- 2 victoires face à Vallon et Lavour
- 1 nul face à Giroussens
- 1 défaite face à Capdenac

Côté équipe 3 :

- 2 défaites face à Castelnau de Levis et Graulhet Benfica. Elle est dans une situation difficile

Chez les jeunes :

- Les U19 ligue : 1 nul face à St Sulpice et 1 défaite face à Albi. Insuffisant pour se maintenir au niveau régional.
- Les U17 excellence : 1 nul face à Mazamet et 1 défaite à Castres. Qualification pour la 1/2 finale de la coupe du Tarn.
- Les U17 honneur : 1 défaite face au Séquestre et 1 nul face à Lescure.
- Les U15 ligue : 2 victoires face à Villefranche de Rouergue et Toulouse A.C. en coupe du Midi.
- Les 15 ans honneur : 2 défaites face à Brens et Le Séquestre.
- les 92 jeunes de l'école de football, des 7 aux 13 ans, répartis en 11 équipes terminent tranquillement leur saison pour se lancer maintenant dans différents tournois dans le département et la région.

Au mois prochain !
François ENGUILABERT



Vous venez de vous installer à Marssac ? Nous aimerions faire connaissance...

Vous êtes arrivés en 2014, en 2015... nous avons le plaisir de vous convier à une rencontre **le 25 septembre à 18h30 à la Mairie.**

A cette occasion, vous serez accueillis par l'équipe municipale qui vous fera découvrir notre ville et ses caractéristiques, et vous renseignera sur les projets municipaux. Ce moment de partage sera l'occasion de faire connaissance, de découvrir Marssac sur Tarn, son histoire, son patrimoine, ses services, ses associations, etc.

En bref, une manière conviviale et décontractée

de favoriser votre intégration dans la vie de notre commune et de vous faire partager, dès votre arrivée, la qualité de vie qui caractérise notre village et séduit, chaque année ceux qui comme vous, ont fait le choix de s'y installer.

Bienvenue à tous !

Pour faciliter notre organisation, merci de nous passer un petit coup de fil ou un mail pour nous préciser combien vous serez.

Tél 05 63 55 40 47 - accueil@marssac-sur-tarn.fr



*«La référence du Service à la Personne»
Accueil : Rue Tonimarié 81150 Marssac
Les lundis et jeudis de 14h00 à 18h00
Tél : 05 63 53 09 83*

l'ADMR de Marssac sur Tarn Florentin, Terssac et Rivières vous invite à son

Assemblée Générale qui se tiendra le samedi 20 juin à 14h30 à Marssac dans la salle municipale l'Astrolabe

Le thème de cette année :
«La perte d'autonomie»
vous sera présenté par le Docteur Bayart.

Qu'est ce que la perte d'autonomie ?
C'est l'incapacité pour une personne d'effectuer par elle-même certains actes de la vie courante.

Venez nous rencontrer et poser vos questions au Docteur Bayart et renseignez vous sur les différentes missions de service à la personne proposées par l'ADMR

Randonnées nocturnes Marssac Aventure

Le 8 Mai dernier l'association Marssac Aventure organisait un événement insolite : des randonnées VTT et pédestre nocturnes ! Les participants, munis de gilets fluorescents et de lampes frontales, formaient une magnifique guirlande lumineuse.

Les 25 marcheurs ont eu l'occasion de découvrir le sentier de Dominique sous un beau ciel étoilé. Les 56 vététistes ont pu s'éclater en arpentant les chemins marssacois et des villages alentours. Tout en restant vigilant compte tenu de la visibilité réduite, tout le monde s'est fait plaisir par cette belle nuit, et avec un esprit très convivial.

Notez bien notre prochain rendez-vous sportif «de jour» : le 5 juillet randonnée VTT + pédestre. VENEZ NOMBREUX !

L'association remercie l'ensemble des partenaires, la mairie ainsi que le comité des fêtes qui contribuent à l'organisation de cette manifestation.

Pour plus d'informations sur l'association 05.63.53.00.48 ou 06.37.46.92.64



Info bus de l'été !

Le service des bus de la C2A est maintenu, selon les horaires habituels, jusqu'au 4 juillet. Le relais sera pris par le service d'été qui sera assuré jusqu'au 29 août, par le transport à la demande (TAD). Les horaires du TAD seront disponibles en mairie et sur le site de la C2A fin juin.

Pensez-y : les cartes «Pastel» sont rechargeables à la Maison de la Presse de Marssac.

05 Juillet 2015

RDV A MARSSAC SUR TARN

Salle des fêtes



Associations, votre événement tombe en début de mois !

Pensez à l'annoncer en avance.

Exemple :
Loto le 11 juin !
Je fais paraître l'information dans le Marssac info de mai.

Grillade pour tous.



Circuits VTT : 40 & 60 Km

Inscription 7€ Licencié(e) FFCT 8€

Départ 8H30

Circuit Marche : 10 Km Visite surprise

Inscription 5€ Départ 9H

Marssac

Organisé par

Aventure

Le CCAS communique

Rentrée 2015 : aide pour l'inscription des jeunes aux activités sportives et culturelles

Pour qu'aucun enfant de l'école de Marssac ne soit privé d'activités pour des raisons financières, le CCAS a mis en place en 2009 une aide spécifique afin de diminuer le coût de l'inscription pour les familles. Cette aide est renouvelée pour cette année.

Les familles intéressées peuvent s'adresser au secrétariat du CCAS
Tél. : 05 63 55 40 47 ou à Madame Lydie PICARONIE, adjointe aux affaires sociales, qui reçoit sur rendez-vous à la Mairie de Marssac.



Samedi 20 Juin 2015
de 15h à 18h

dans la cour de l'école de Terssac

L'Association C.M.T et le personnel des
crèches Chapí Chapo et les Zouzous organisent
une après-midi récréative aux bénéfices de
l'Association Djigui Ba (Burkina Faso)

Maquillage, percussions, peinture,...

Vente de tickets sur place

Buvette, restauration

Contact : 05-63-53-13-88



Horaires d'été de votre mairie

Votre mairie sera fermée le samedi matin à partir du 18 juillet jusqu'au 17 août inclus.

Les horaires des autres jours restent inchangés.

Bonnes vacances à tous.



70^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945

Message de Monsieur Jean-Marc
TODESCHINI
Secrétaire d'État auprès du
ministre de la défense,
Chargé des anciens combattants
et de la mémoire
Vendredi 8 mai 2015

«En ce 8 mai 2015, la France commémore le 70^{ème} anniversaire de la fin des combats de la Seconde guerre mondiale en Europe.

Ces combats avaient commencé près de cinq ans auparavant. Cinq longues années de privation, de souffrances, d'exactions, de massacres durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi, des populations asservies, d'autres exterminées.

Aujourd'hui, la France se souvient de toutes celles et de tous ceux qui ont souffert ; des familles condamnées à quitter leur terre, des victimes des bombardements, des prisonniers de guerre, des internés, des déportés.

La France se souvient aussi de toutes celles et de tous ceux qui contribuèrent à la victoire que nous commémorons aujourd'hui, toutes ces femmes et tous ces hommes auxquels nous devons d'être libres, tous ceux qui, aux

heures les plus sombres de notre histoire, ont choisi, au péril de leur vie, d'embrasser la Résistance.

Certains rejoignirent les rangs de la France Libre pour continuer le combat aux côtés des Alliés, portant haut, d'Orient en Europe en passant par l'Afrique, les trois couleurs nationales.

D'autres choisirent de mener, sur le territoire national, la lutte dans l'ombre. Des gestes isolés qui, dans un même élan et guidés par un idéal de liberté que ces femmes et ces hommes avaient en partage, formèrent ensuite des mouvements et réseaux de Résistance.

Leur engagement et leur sacrifice nous honorent et nous obligent.

Cette année seront parmi nous les derniers témoins vivants d'une histoire qui constitue notre identité. 70 ans après, leurs voix continuent inlassablement de transmettre et d'enseigner. C'est à toute cette génération de la guerre que la Nation française rend hommage en ce 8 mai 2015. Un hommage rendu par la remise d'une légion d'honneur à plus de 1 500 anciens à travers tout le territoire mais aussi un hommage rendu par la voix de la jeunesse, appelée à participer à cette journée commémorative.

En ce 70^{ème} anniversaire, souvenons-nous que c'est dans les souffrances d'hier qu'ont germé l'incommensurable désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe.

Souvenons-nous que c'est sur les ruines de cette guerre et au lendemain du traumatisme que fut la découverte de la Shoah, que

les peuples trouvèrent la force de construire l'Europe.

Souvenons-nous enfin de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté.

Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix, celle qui intervient au lendemain de la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945. Elle paraît être une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nationale nous rappelle le prix et la fragilité.»



L'eau, notre avenir !

Bien qu'ayant reçu l'information en Mairie très très tardivement (sinon, nous vous aurions informés plus tôt), nous ne pouvons que vous inciter à vous ruer sur www.eau-adour-garonne.fr pour donner votre avis.

L'eau est notre avenir. Ne laissons pas les décisions se prendre sans nous !



Des plans de gestion portant sur l'eau, les risques d'inondation et le milieu marin, sont en cours d'élaboration. Avant leur adoption fin 2015, les projets sont soumis à l'avis du public et des partenaires.

Donnez
votre avis !

sur www.eau-adour-garonne.fr

Consultation du public sur l'eau



L'eau, les inondations, le milieu marin : quelles actions ?



Participez à la consultation du 19 décembre 2014 au 18 juin 2015

A réserver en Juin : Fête de l'école



Associations, votre événement tombe en début de mois !

Pensez à l'annoncer en avance.

Exemple :
Loto le 11 juin !
Je fais paraître l'information dans le Marssac info de mai.

L'association «les Amis de l'École» de Marssac sur Tarn, vous convie comme chaque année à la traditionnelle fête de l'école VENDREDI 26 JUILLET 2015 à partir de 18h... (affiche ci-contre)

Un programme cette année encore alléchant, grâce au travail des Amis de l'école et du CLAE, la complicité de l'équipe enseignante, et la générosité des donateurs. Nous avons aussi invité le soleil, et nous espérons qu'il sera de la partie !

Tombola, jeux et stands, restauration sur place avec grillades, petits plats préparés par des parents d'élèves... Mais aussi et surtout le spectacle du CLAE, avec pour fil conducteur la présentation des activités sportives et artistiques, proposées à nos enfants dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires), mises en places sous l'effet de la

«réforme des 4 jours et demi», depuis la rentrée, cofinancées par la Commune et chaque parent des élèves concernés, et conduites et animées par le CLAE (Corinne et sa si sympathique équipe que nous saluons ici).

Les enfants sont impatients de vous proposer leur spectacle, venez y assister !

Rendez-vous est donc pris pour le vendredi 26/06/2015 à partir de 18h, cour de l'école primaire (nous nous rabattons sur la salle municipale en cas de mauvais temps). Merci d'avance !

RAPPEL - A Marssac, ce sont 300 enfants scolarisés qui profitent des bénéfices de nos actions. Mais nous sommes hélas peu nombreuses (une petite dizaine) et certaines d'entre nous devront voguer vers d'autres cieux... en même temps que leurs

enfants quittent notre école.

Aussi est-il impératif que d'autres parents viennent étoffer notre équipe, même ponctuellement. Si vous aussi vous avez des idées, que vous souhaitiez nous rejoindre ou tout simplement obtenir des renseignements sur l'association n'hésitez pas, contactez Christel FRAYSSE au 05 63 53 29 33.

Et... surveillez les petits papiers roses dans les cartables de vos enfants ! Une réunion d'information vous sera proposée à la rentrée de septembre pour préparer la nouvelle année scolaire... venez nombreux !

Numéros utiles

Mairie de Marssac	05 63 55 40 47	Ecoute Alcool	0811 91 30 30
Gendarmerie	17	Ecoute Cannabis	0811 91 20 20
Samu	15	Ecoute Handicap moteur	0800 500 597
Samu Social	115	Ecoute Infos Sclérose en plaques	0800 854 976
Pompiers	18	Enfance et Partage	0800 05 12 34
EDF (service dépannage)	0810 33 30 81	Protection et Assistance aux personnes âgées	0800 020 528
Sécurité/Urgence Gaz GRDF	0800 47 33 33	Sida Info Service	0800 840 800
Chenil Communautaire	05 63 38 38 24	SOS Amitié	05 63 54 20 20
Déchèterie de Ranteil	05 63 38 59 80	SOS Enfants disparus	0810 012 014
Déchèterie de Gaillaguès	05 63 46 20 98	Suicide Ecoute	01 43 39 40 00
Alcooliques anonymes	05 63 35 66 17	Tabac Info Service	0825 309 310
Alzheimer Info	0811 112 112	Violence Conjugale Femmes	01 40 33 80 60
Cancer Info Service	0810 810 821	Viols Femmes Informations	0800 05 95 95
Croix Rouge Ecoute	0800 858 858	Allo Enfance maltraitée	0800 559 557
Dons d'organes et de moelle osseuse	0800 20 22 24		
Drogues Info Service	0800 23 13 13		

M A R S S A C



fête de l'école

Dans la cour de l'école primaire

18h-21h

Vendredi

26 juin 2015

**Buvette
&
Barbecue**

Tombola

**Découverte
ateliers
TAP**

**Spectacle
des enfants
du CLAE**

**Stands
de
Jeux**

Organisé par Les Amis de l'École et le CLAE

venez nombreux

Ne pas jeter sur la voie publique

Visite de la chocolaterie de l'«Excellence»



L'entreprise Excellence a été l'une des premières entreprises à s'installer Zone de la Violette, en 1991. Dès lors la renommée des chocolats Yves Thuriès n'a cessé de grandir, portée par le talent de chocolatier de son illustre fondateur. Depuis 2011, la petite entreprise marssacoise et sa société de distribution ont rejoint le groupe strasbourgeois familial SALPA (Société Alsacienne de Participation Agro-Alimentaire) qui regroupe aujourd'hui neuf sociétés de thé, café et chocolat.

La visite a eu lieu le 22 avril dernier. Elle s'est déroulée en présence de Monsieur Bonnacarrère, président

de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, accompagné de Monsieur Gauthier, vice-président délégué à l'économie, de Madame le Maire et de Madame Delarue, adjointe en charge des entreprises. Une occasion pour tous les élus d'échanger avec Monsieur Jean-Paul Burrus, PDG de la SALPA, qui a présenté l'activité du groupe et ses projets de développement, en France et à l'export. Un nouveau bâtiment de stockage de chocolat liquide devrait également être réalisé sur le site de Marssac.



Merci !



Les Elus du Conseil Municipal Jeune vous remercient de votre participation à l'opération « Resto du Cœur ».

Grace à vos dons et à votre générosité, nous avons pu récupérer vêtements pour bébés et enfants, nourriture, produits d'hygiène, etc..

Nous tenons à remercier les commerces marssacois de nous avoir aidés pour cette collecte.

Les Bénévoles du Resto du Cœur vous remercient pour l'aide que vous avez apportée aux familles en difficulté.

La Vieille Cantine

Bibliothèque associative de Marssac

Horaires d'ouverture : le mercredi de 15h00 à 17h30

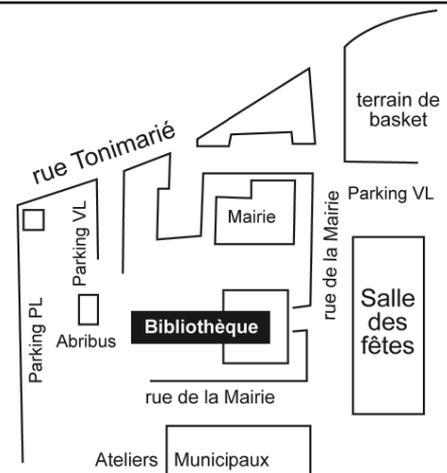
le vendredi de 15h00 à 17h30

le 1^{er} samedi du mois de 9h30 à 11h30

Portage de livres à domicile (06 63 67 58 18)

Cotisation : 6 euros/an - marssacbiblio@laposte.net

+ de 12 000 ouvrages dont 400 bandes dessinées



Fermeture de la bibliothèque pendant le mois d'août.
Réouverture
le mercredi 2 septembre à 15h00

Un grand rendez-vous !

Le dimanche 22 novembre pour « Artistic Noël ».
Les exposants peuvent d'ores et déjà nous contacter au
06.15.51.22.37 ou par mail : kervoel.z@gmail.com

Et aussi des nouveautés, à votre disposition, comme tous les mois.

Fête de la Saint Quil, c'est pour fin août !



Dimanche 30 août, le traditionnel vide-greniers de la Saint Quil dans le vieux Marssac rassemblera encore une fois la foule de badauds qui viendront déambuler sous les platanes, pour dénicher l'objet rare ou autres vieux trésors.

Dès le matin, les membres du Comité des Fêtes serviront le coutumier petit-déjeuner aux tripoux, prélude à une journée riche en émotions.

Buvette et restauration toute la journée.

Le programme des festivités :

Samedi 29 août

Concours de pétanque en doublette (4 parties) à 14h30, place de la chapelle

A partir de 19h30 restauration place de la chapelle :

Mounjetado Géante organisée par l'école de rugby XIII de Marssac

Réservation possible au 06 69 56 50 17

(Si mauvais temps, repas à la salle des fêtes)

Dimanche 30 août

Vide greniers de 8h à 18h

Petit déjeuner aux tripoux à partir de 8h

Concours de pétanque en doublette (4 parties) à 14h30 au boulodrome

ATTENTION

La réservation des emplacements sera ouverte en priorité aux habitants des communes de Marssac et des environs dès le 15 juin afin de favoriser un maximum d'exposants locaux.

Après le 6 juillet, ouverture des inscriptions à tout le département.

Renseignements et inscriptions

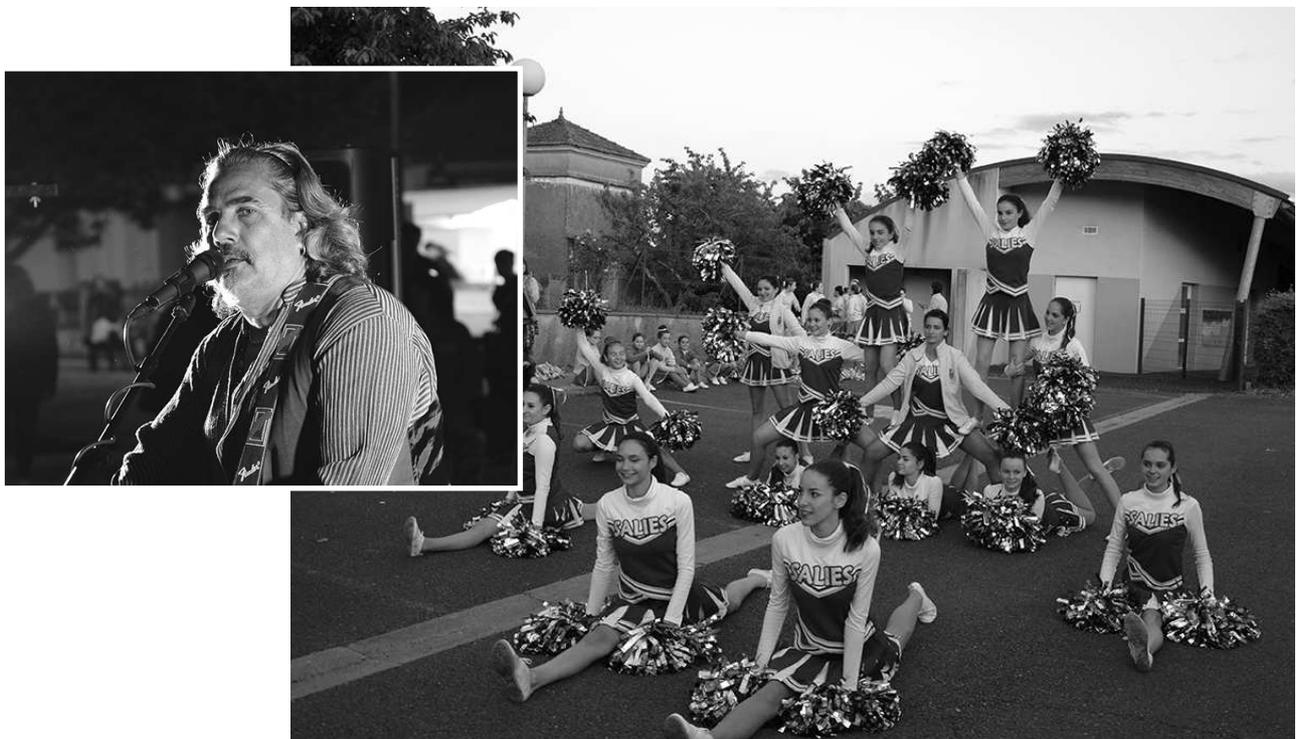
Thierry STEFANON
06 23 87 24 98

(Stand unique de 4 ml
au prix de 12 euros)



Fêtes de printemps : retour en images





et à l'année prochaine...